

DIRECTION DES CLIENTÈLES BANCAIRES  
DÉPARTEMENT CONSIGNATIONS ET DÉPÔTS SPÉCIALISÉS

## PIÈCES À FOURNIR

### Provisions pour Frais d'inscription et publication - Alsace Moselle (992-01)

#### POUR LA CONSIGNATION

- Une pièce d'identité (CNI, passeport ou carte de séjour) en cours de validité doit être transmise obligatoirement lors de votre première demande de consignation. Il ne sera pas nécessaire de la transmettre à nouveau si vous devez effectuer d'autres demandes de consignation dans ce même dossier ;
- Décision de justice ou courrier du tribunal justifiant la consignation.

#### POUR LA DÉCONSIGNATION

La déconsignation est effectuée sur production et pour le montant fixé dans :

- L'ordonnance de taxation ou l'attestation de service fait communiquée par la juridiction
- La facture (ex : facture de la Direction de l'Information Légale et Administrative, pour les frais de publication).

La déconsignation peut également être réalisée sur demande d'un administrateur ou mandataire judiciaire qui joint alors la décision de justice le nommant et ordonnant de procéder aux publications légales